



Séance ordinaire Réunion du 22 octobre 2018

Cent quatre-vingt-quinzième réunion du Conseil d'établissement de la Polyvalente Marcel-Landry, Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue à la bibliothèque de la Polyvalente Marcel-Landry, 365, avenue Landry à St-Jean-sur-Richelieu, ce 22e jour d'octobre 2018.

Présences : Josée Hébert, parent
Éryck St-Laurent, parent (arrivée à 19h50)
Martin Galipeau, parent
Marie-Ève Hattar, parent
Lionel Degoud, parent
Martine Lalonde, parent
Julie Trahan, enseignante
Sandra Grenon, Enseignante
Hugues Bourgeois, professionnel

Absences : Maxim Moreau, soutien
Sébastien Corbin, élève
Mia Germain, élève
Jérémy Fleury, communauté

Direction : Mme Jocelyne Tremblay, Directrice

Autres : Mme Annie Ducharme, commissaire (départ à 21h30)

01. Constitution de l'assemblée

Mme Hébert ouvre la séance à 19h04 et Mme Tremblay confirme qu'il y a quorum.

02. Présentation des membres :

Prise de présence par la secrétaire et présentation des membres de l'assemblée.

03. Constatation de la régularité de l'assemblée et vérification de la procédure de convocation :

Mme Hébert confirme avec les membres s'ils ont reçu leur convocation dans les délais prescrits. Tous les membres présents confirment dans l'affirmative incluant la réception des documents préalablement par courriel.

04. Adoption de l'ordre du jour du 22 octobre 2018 :

ML201810-01

CORRECTION : La réunion a lieu le lundi 22 octobre et non le mercredi.

Proposé par M. Lionel Degoud

Adopté à l'unanimité

05. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2018 :

ML201810-02

CORRECTIONS : Point 10.3 : La conférence du 28 novembre aura lieu à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Point 11 : L'argent qui reste servira à l'achat d'une ou plus fontaine d'eau.

SUIVIS : Une pièce pour l'installation de la fontaine d'eau est manquante. L'installation sera faite quand la pièce sera arrivée et quand l'installateur sera disponible.

Proposé par Mme Julie Trahan

Adopté à l'unanimité

06. Période de questions (10 minutes)

- Monsieur Galipeau demande si les places étaient limitées lors de l'activité cinéma. Madame Tremblay répond que les places n'étaient pas limitées, mais que si la salle pour un film n'avait pas assez de places comblées, les élèves étaient invités à changer de film. Le taux de participation pour cette activité était de 67%.
- M. Galipeau demande si les places pour l'activité « Prison » sont limitées. Madame Tremblay explique que l'activité s'adressant aux élèves de PEI4, les places leur sont donc réservées, mais il y en a assez pour tous.

07. Nominations :

7.1 PRÉSIDENT :

Mme Josée Hébert est élue au poste de présidente par acclamation.

7.2 TRÉSORIER :



Séance ordinaire Réunion du 22 octobre 2018

Les décisions seront prises par tous les membres du conseil qui décideront ensemble de l'utilisation du 500\$.

7.3 SECRÉTAIRE :

Mme Martine Lalonde est élue au poste de secrétaire par acclamation

08. Adoption :

Aucun point à discuter

09. Approbation :

9.1. ACTIVITÉS ET SORTIES

ML201810-03

L'école ne participera pas aux camps SPAM : le délai de réponse a été trop court pour les réponses d'inscriptions.

Explications des activités : Camp des SPAM, TOME II

La fête de l'hiver : les détails sont à venir, mais c'est une activité d'émulation.

Malheureusement, certaines activités ne peuvent plus être offertes puisque le transport dans les voitures du personnel n'est plus permis. De plus, les organismes ayant plus de sollicitations, ils ont diminué leur contribution afin d'aider le plus grand nombre de demandeurs.

Les activités sont approuvées

Proposé par M. Éryck St-Laurent

Approuvé à l'unanimité

9.2. VOYAGES

ML201810-04

Le côté humanitaire étant parfois difficile à travailler une fois en place, Mme Tremblay rassure les parents en disant que les voyages servent de sensibilisation auprès des participants.

Le voyage humanitaire 2019-2020 devra être plus élaboré avant d'être adopté.

Les voyages sont approuvés, sauf le # 5, deuxième partie.

Proposé par M. Éryck St-Laurent

Approuvé à l'unanimité

9.3. CAMPAGNE DE FINANCEMENT :

ML201810-05

Au point 9, le « vins et fromages » ne financera pas le football.

Les campagnes de financement sont approuvées

Proposé par M. Éryck St-Laurent

Approuvé à l'unanimité

9.4. NORMES ET MODALITÉS

ML201810-06

Les normes et modalités sont les mêmes que celles de l'an passé. Elles peuvent être consultées sur le site de l'école ou sur le portail. Elles sont adoptées pour deux ans.

Proposé par Mme Sandra Grenon

Approuvé à l'unanimité

9.5 FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

ML201810-07

Un montant de 44 145\$ se retrouve dans le fond à destination spéciale pour les voyages.

Proposé par M. Éric St-Laurent

Approuvé à l'unanimité

10. Consultation :

Aucune consultation requise

11. Information

11.1 ÉCOLE : Jocelyne Tremblay :

a) APPEL DE SOUMISSIONS POLOS : Les commandes actuelles arriveront dans les prochaines semaines. Les appels de soumissions sont envoyés. Le contrat durera 3 ans.

b) ECTADÉ : Le profil de l'école sera fait par rapport à l'Enquête Canadienne sur le Tabac, l'Alcool et les Drogues chez les Élèves (ECTADÉ) le 17 décembre à 15h15.

c) MESURES 15186 ET 15230 : Mesure 15186 : mesure favorisant les sorties culturelles en milieu scolaire. L'école reçoit 10 848\$, calcul basé sur l'effectif scolaire de l'année 2017-2018, ce qui se traduit par 9.75\$/élève.

Mesure 15230 : mesure pour l'école inspirante. L'école reçoit 34 779\$, calcul basé sur l'effectif scolaire de l'année 2017-2018, ce qui se traduit par 29.50\$/élève.

d) RENOUVELLEMENT DU PROJET ÉDUCATIF : Présentation des nécessités pour l'élaboration du projet éducatif.

Sandra Grenon : Retour sur la Trotte : beaucoup de plaisir, belle participation.



Séance ordinaire Réunion du 22 octobre 2018

Hugues Bourgeois : Comité civisme : Ils sont en évaluation des besoins. La première étape sera d'expliquer le civisme et le civisme sur les réseaux sociaux et la formation des surveillants.

11.1.1 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS : Mme Tremblay demande aux membres de remplir le document nécessaire pour la déclaration d'intérêts.

11.1.2 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE :

ML201810-08

Numérotation à ajuster à partir du point 5 (4.1 devrait être 5.2 et tous les autres numéros suivants doivent être corrigés).

Ajout d'une période de prolongation de 30 minutes au point 4.1.2.

Proposé par M. Éric St-Laurent

Approuvé à l'unanimité

ML201810-09

À 21h30, demande de prolongation de 30 minutes.

Proposé par Mme. Martine Lalonde

Approuvé à l'unanimité

11.2 CONSEIL DES ÉLÈVES : Mme Tremblay nomme les membres du conseil des élèves. Les membres seront présents à la prochaine réunion du conseil d'établissement.

11.3 COMITÉ DE PARENTS : Les élections ont eu lieu. Les membres de l'exécutif sont :

Présidente : Mme Tatiana Yvetot

Vice-présidente : Mme Anne-Marie Noël

Secrétaire : Mme Martine Lalonde

Trésorier : M. Lionel Degoud

Représentant au comité consultatif des transports : M. Bruno Lafrance

Délégué # 1 au conseil général de la FCPQ : Mme Cindy Guay

Délégué # 2 au conseil général de la FCPQ : Mme Aurélie Laturaze

Substitut aux délégués au conseil général de la FCPQ : Mme Stéphanie Baillargeon

Représentant du CCSEHDAA : Mme Caroline Lapointe

Substitut du représentant : Mme Marie Josée Gagnon

Parent-commissaire, niveau primaire : Mme Martine Lalonde

Parent commissaire, niveau secondaire : Mme Josée Hébert

Parent commissaire, niveau primaire ou secondaire : Mme Anne-Marie Noël

Parent commissaire, EHDAA : Mme Marie Josée Gagnon

La prochaine conférence aura lieu le 28 novembre 19 h à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

11.4 CORRESPONDANCE : aucune

12. **Période de questions** :

Aucune question

13. **Confirmation de la date de la prochaine assemblée et levée de l'assemblée** :

ML201810-10

La prochaine réunion aura lieu le 19 novembre 2018 à 19h à la bibliothèque

Sur proposition de M. Lionel Degoud

Adopté à l'unanimité

Il est résolu de lever l'assemblée à 21h45

Jocelyne Tremblay
Directrice

Josée Hébert
Présidente